

PHS
p.02

ADFI

Les mouvements sectaires en Bretagne ■ France

■ L'ADFI Bretagne-Sud qui s'occupe des victimes d'emprise sectaire ainsi que de leurs proches dans le Morbihan et le Finistère a été mise à l'honneur dans un article *Ouest France*...

Groupes
p.10

TÉMOINS DE JÉHOVAH

Sortir de l'organisation ■ France

■ Paul (son prénom a été modifié) a raconté dans les colonnes du *Monde* son enfance au sein des Témoins de Jéhovah, sa sortie du groupe et sa prise de conscience des années d'emprise qu'il a subies. Né de parents jéhovistes il a grandi sous l'égide des principes stricts de l'organisation...



@unadfi



www.unadfi.org



facebook.com/unadfi

Mouvances
p.18

PSNC

Les médecines alternatives comme technique d'hameçonnage ■ Suisse

■ Une enquête fouillée du site d'information *Blast* offre une excursion dans « La Cité du Marketing Digital », un bâtiment de verre et d'acier situé en Suisse, qui abrite une galaxie de sociétés spécialisées dans la production et l'envoi de newsletters...

SOMMAIRE

Phénomène sectaire

- p.02 ■ ADFI
- p.03 ■ Associations

Groupes

- p.04 ■ Famille Missionnaire de Notre-Dame
- FLDS
- p.05 ■ Fraternité Saint-Pie X
- Groupes divers
- p.06 ■ L'Arche
- p.07 ■ Lev Tahor

- p.08 ■ Mormons
- Scientologie
- p.09 ■ Témoins de Jéhovah

Mouvances

- p.12 ■ Astrologie
- Chamanisme
- p.13 ■ Mouvance catholique
- Mouvance évangélique
- p.14 ■ Mouvance juifs ultra-orthodoxes
- Mouvance hindouiste

- p.15 ■ Paranormal
- p.16 ■ Pratiques de soins non conventionnelles (PSNC)
- p.19 ■ Satanisme
- Théories du complot

Thèmes connexes

- p.22 ■ Drogues
- Mouvement anti-vaccination
- p.23 ■ Pseudo-Sciences
- Thérapies de conversion

Phénomène sectaire

ADFI

Les mouvements sectaires en Bretagne ■ France

■ L'ADFI Bretagne-Sud qui s'occupe des victimes d'emprise sectaire ainsi que de leurs proches dans le Morbihan et le Finistère a été mise à l'honneur dans un article *Ouest France*.

Joel Quéau et Annick Le Héritte, membres de l'ADFI, précisent d'emblée que l'association n'a pas vocation à lutter contre les sectes mais rappellent son rôle d'accompagnement, d'aide et de prévention auprès d'un large public. Ils ont tous les deux constaté une augmentation des saisines dans la région après le Covid comme ce fut le cas partout en France. De nouveaux mouvements sont apparus notamment en lien avec la santé proposant des méthodes charlatanesques sans aucun fondement scientifique. Des gourous peuvent s'auto-proclamer experts d'une pratique et bien souvent les formations qu'ils ont suivies ne sont pas officiellement reconnues. Ces personnes œuvrent essentiellement sur internet et leurs propositions convergent bien

souvent avec les idéaux complottistes.

Mais les groupes sectaires que l'on pourrait qualifier de plus anciens perdurent dans la région comme la Scientologie. Lors du dernier Festival Interceltique de Lorient, des scientologues ont distribué des flyers sur « Le Chemin du Bonheur ». La première page arborait habilement des danseurs bretons familiers du public sans mettre en avant directement l'organisation. Témoins de Jéhovah et Mormons sont aussi très présents en Bretagne-Sud. Les membres de l'ADFI alertent aussi sur le yoga qui est un moyen de prosélytisme et rappellent qu'il faut s'inquiéter lorsque le yoga devient philosophique et que des pressions se font sentir.

Enfin les deux bénévoles ont souhaité apporter aussi, dans les colonnes du journal, des conseils aux proches de victimes. Ils rappellent qu'il est primordial de maintenir le contact, de ne pas utiliser le mot secte, de rappeler de bons souvenirs du passé. Maintenir un lien permet d'éviter que l'individu rompent intégralement avec son ancien cercle social. Les groupes sectaires détectent la vulnérabilité des individus, certains par exemple n'hésitant pas à consulter les avis d'obsèques et aller rencontrer la famille du défunt afin de tenter de propager leurs doctrines dans un moment de fragilité. ■

(Source : *Ouest France*, 30.01.2023)

Associations

De nombreux mouvements sectaires à Berlin ■ Allemagne

■ Selon l'association Sekteninfo basée à Berlin, le nombre de groupes sectaires est en nette augmentation dans la capitale allemande. Les groupes fondamentalistes notamment ont redoublé leur prosélytisme profitant d'un terrain global de vulnérabilité de la population.

En 2022, l'association a reçu son plus grand nombre de demandes d'information en sept ans d'existence. Selon l'une des personnes travaillant à Sekteninfo, les signalements qu'ils reçoivent traitent le plus souvent de mouvements évangéliques, de coaching ou bien de groupes ésotériques.

Berlin a la réputation d'être une ville pleine d'athées. Le nombre de demandes liées à des groupes

évangéliques, pentecôtistes ou fondamentalistes chrétiens a grimpé. Les témoignages que l'association a pu recevoir d'anciens adeptes de ces groupes montrent une véritable emprise, des abus physiques et psychologiques mais aussi une grande hostilité à l'égard des minorités sexuelles.

L'insécurité mondiale, avec notamment la guerre, la crise écologique ou la récente pandémie, crée des conditions qui facilitent

le recrutement dans ces groupes. Pour la personne de l'association berlinoise, les gens cherchent dans ces groupes la « simplification d'une réalité vécue comme opaque et écrasante ». Certains se concentrent sur le salut après la mort, la vie sur Terre étant pour eux « l'œuvre du diable ». ■

(Source : I am expat, 06.02.2023)

Groupes

Famille Missionnaire de Notre-Dame

En Ardèche, un village déchiré par la construction d'un complexe religieux catholique ■ France

■ La Famille missionnaire de Notre-Dame, communauté traditionaliste catholique, prévoit de bâtir un grand complexe religieux avec une basilique dans le village de Saint-Pierre-de-Colombier. Des opposants critiquent l'impact environnemental démesuré de ce projet.

Le complexe devrait accueillir 3 500 visiteurs dans ce village qui ne compte que 430 habitants. Pour les défenseurs du projet, cette construction permettra de développer le secteur touristique et d'attirer de nombreux pèlerins. Pour les opposants, l'artificialisation des sols, le bétonnage au cœur du parc naturel des monts d'Ardèche et la menace pour des

espèces protégées suscitent une vague d'indignation envers un projet qui ne relève aucunement de l'intérêt général. La situation s'est envenimée en 2018 au moment de l'instruction du permis de construire. Depuis, le collectif Les Ami.es de la Bourges lutte pour que le parc naturel régional et les habitants soient intégrés à la concertation. Le maire divers

droite Gérard Fargier, en fonction depuis plus de 20 ans, soutient le choix du préfet et valide ainsi le projet qui, selon lui, « apportera de l'activité économique ». De son côté, la Miviludes exprime son inquiétude au sujet de cette communauté rigoriste. ■

(Source : Le Monde, 06.02.2023)

FLDS

Warren Jeffs maintient son influence ■ Etats-Unis

■ Heber Jeffs, membre de la FLDS, a été arrêté pour l'enlèvement de sa nièce. Ce kidnapping a été effectué à la demande de son oncle Warren Jeffs, ex-leader du groupe, condamné à la prison à perpétuité. Depuis sa cellule, le gourou semble avoir encore la mainmise sur le groupe.

Malgré son enfermement, Warren Jeffs maintient son influence sur la secte. Il aurait commandité à son neveu Heber Jeffs l'enlèvement de sa nièce de 10 ans dont la mère avait fui l'église et aurait essayé de récupérer sa fille qui vivait avec Heber Jeffs et son épouse. Le couple avait dernièrement interdit à la mère de voir sa fille tant qu'elle ne revenait

pas dans le groupe. En août dernier Heber Jeffs avait rompu tout contact avec elle avaient disparu avec la petite fille.

L'enquête a montré qu'Heber Jeffs avait maintenu sa nièce en captivité à son domicile selon les instructions données par le leader. Le gourou avait en effet affirmé il y a quelques mois qu'il avait reçu une révélation de Dieu dans

laquelle il demandait aux fidèles de « réunir et rassembler toutes les femmes de la communauté » pour se préparer à déménager.

La petite fille a été retrouvée ainsi qu'Heber Jeffs qui a été arrêté par les autorités américaines. ■

(Sources : Paris Match, 16.02.2023 & RMC, 17.02.2023)

Fraternité Saint-Pie X

Opposition à l'implantation d'une nouvelle école de la Fraternité Saint-Pie-X ■ France

■ Dans la commune de Chanceaux-sur-Choisille (37), l'installation de deux établissements de la Fraternité crée du remous. Un collectif d'habitants s'est formé pour s'opposer au projet.

Le pôle scolaire catholique, pour l'instant situé à Tours avec l'école primaire de la Sainte Face et le collège Léon-Papin-Dupont, espérait s'agrandir en se déplaçant dans le village

d'Indre-et-Loire. Mais Catherine Géraudie et Patrick Etesse, deux enseignants retraités ont créé « Chanceaux laïcité » pour protester contre l'installation des établissements catholiques

intégristes hors contrats dans leur ville. Plusieurs habitants ont rejoint leur collectif. ■

(Source : Marianne, 28.01.2023)

Groupes divers

Un gourou agresseur arrêté ■ Canada

■ John de Rutter, un gourou canadien a été inculpé pour plusieurs agressions sexuelles sur des adeptes. Il était le leader autoproclamé d'une communauté spirituelle du Canada.

Depuis 2017 le gourou était à la tête d'un mouvement baptisé College of Integrated Philosophy ou Oasis Group. Selon la police il aurait dit à certaines femmes du groupe qu'un esprit lui avait ordonné d'avoir des relations sexuelles avec elles afin qu'elles puissent atteindre « l'illumination

spirituelle ». Le groupe est basé au Canada mais aurait des adeptes partout dans le monde.

John de Rutter arrêté par la police d'Edmonton pour quatre agressions sexuelles qui ont eu lieu entre 2017 et 2020. Les autorités estiment qu'il pourrait

avoir fait d'autres victimes et invitent celles-ci à se manifester et à porter plainte.

John de Rutter a été placé en liberté sous caution et entend lutter contre ces accusations. ■

(Source : Sud Ouest, 26.01.2023)

Un acteur à la tête d'une secte ■ Etats-Unis

■ Nathan Chasing Horse, acteur du film « Danse avec les loups », a été arrêté à la fin du mois de janvier 2023 à la suite d'une enquête de la police. Il serait le leader d'un mouvement sectaire nommée « The Circle » et est accusé d'avoir abusé de jeunes filles autochtones durant 20 ans.

L'acteur a profité de sa notoriété pour devenir un guérisseur reconnu au sein de tribus autochtones aux Etats-Unis et au Canada. Il y organisait différentes cérémonies et des rassemblements au cours desquels il aurait abusé de jeunes

filles dont certaines mineures en invoquant des traditions spirituelles. Il se faisait appeler « Medicine Man » ou « Holy Person » et faisait croire à ses adeptes qu'il avait le don de communiquer avec des êtres supérieurs. Il était à la tête d'un groupe nommé « The

Circle », les adeptes devaient offrir leurs jeunes filles au gourou afin qu'il se marie avec elles. En 2015, il avait été banni d'une réserve indienne pour des faits d'agressions sexuelles similaires.

A la suite d'une enquête de plusieurs mois, il a été arrêté à

>>>

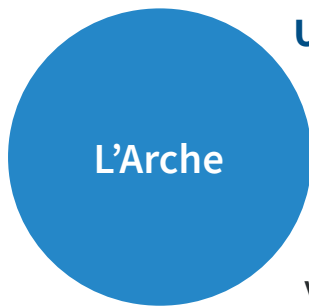
>>>

son domicile de Las Vegas, qu'il partageait avec ses cinq femmes. Les enquêteurs y ont trouvé des armes à feu, une vingtaine de kilos de cannabis, des champignons hallucinogènes et une clé USB sur laquelle se trouvaient des vidéos

d'agressions sexuelles. Ils ont révélé que Nathan Chasing Horse aurait fourni à ses épouses des pilules qu'il nommait « pilules du suicide », qu'elles devaient prendre s'il mourrait ou se faisait arrêter.

Il est aussi soupçonné de proxénétisme et de traite de personne. ■

(Sources : Le Soir, 02.02.2023 & La Presse, 02.02.2023 & Paris Match, 03.03.2023)



Un rapport accuse de nouveau Jean Vanier ■ France

■ Une commission indépendante mandatée par l'Arche a publié fin janvier 2023 un rapport qui confirme les abus sexuels commis entre 1952 et 2019 par son fondateur, Jean Vanier, décédé en 2019. Ce rapport relate les faits et montre qu'il n'y aurait pas six mais au moins vingt-cinq femmes victimes.

Composée de six chercheurs indépendants, la commission a rendu un rapport d'environ 900 pages qui met en cause Jean Vanier mais également le dominicain Thomas Philippe -décédé en 1993- aumônier de l'Arche et aussi père spirituel de Jean Vanier. Le rapport montre l'emprise exercée et la façon dont l'abus sexuel est élevé au rang de doctrine religieuse au sein du groupe.

Vingt-cinq victimes sont recensées par le rapport mais le chiffre pourrait être plus important. Les victimes sont identifiées pour avoir « vécu, à un moment de leur relation avec Jean Vanier, une situation impliquant un acte sexuel ou un geste intime », entre « 1952 et 2019 ». Ces situations d'agressions ont eu lieu dans un continuum de confusion d'emprise et d'abus. Le rapport mentionne : « Emprise, abus sexuels, délire collectif,

dévoiement de notions au cœur du christianisme, représentations incestueuses des relations entre Jésus et Marie [ont été les] mécanismes déployés » par Jean Vanier et Thomas Philippe. La commission a aussi pu découvrir durant son enquête des éléments alarmants notamment sur la création de l'Arche via un « noyau sectaire » qui gravitait autour de Jean Vanier et Thomas Philippe.

Thomas Philippe et son frère Marie-Dominique sont mis en cause dans un autre rapport. Celui-ci examine comment les deux dominicains ayant fait l'objet de sanctions canoniques émanant de Rome dans les années 1950 ont pu continuer d'exercer et de commettre des abus. Ce rapport a été publié sous la forme d'un ouvrage paru aux éditions du Cerf intitulé *L'Affaire - Les Dominicains face au scandale des frères Philippe*¹.

Dans un communiqué, les

responsables actuels de l'Arche ont exprimé leur « consternation », condamné les agissements des deux hommes, reconnu la responsabilité de l'Arche pour n'avoir ni prévenu, ni repéré, ni signalé les agressions et demandé pardon aux victimes. Le diocèse porte aussi sa part de responsabilité car les évêques successifs de l'Oise étaient au courant des agissements des leaders de l'Arche. ■

(Sources : La Croix, 30.01.2023 & Le Parisien, 29.01.2023 & 30.01.2023 & Le Monde, 31.01.2023)

1. A lire page 7 de ce dossier

Lire sur le site de l'Unadfi, Le fondateur coupable d'abus sexuels : <https://www.unadfi.org/actualites/groupe-et-mouvances/le-fondateur-coupable-dabus-sexuels/>

Lire l'ensemble des articles sur la Communauté de l'Arche : <https://www.unadfi.org/mot-clef/communaute-de-larche/>

Un livre sur les frères Philippe, des Dominicains violeurs de nonnes



■ L'historien Tangi Cavalin publie *L'affaire* aux Editions du Cerf, un ouvrage sur un scandale sexuel dans l'Eglise catholique.

Les deux frères Marie-Dominique et Thomas Philippe, aujourd'hui décédés, avaient été condamnés en 1956 et 1957 pour des faits datant des années d'après-guerre. Pourtant, ils ont continué d'agresser sexuellement des femmes entrées dans les ordres. Des faits qu'ils justifiaient par la « volonté exceptionnelle de Dieu » et au nom d'une conception toute particulière de la doctrine religieuse : « vouloir faire de la Sainte Vierge l'épouse de son fils ». Les nonnes incarnaient donc la Vierge et eux se prenaient pour Jésus.

Par ailleurs, Marie-Dominique Philippe fut un proche de Mgr Lefebvre et participa en 1969 à la création de la Fraternité Saint Pie X. ■

(Source : Charlie Hebdo, 09.02.2023)

Lev Tahor

Témoignage d'un ancien membre de Lev Tahor International

■ Un membre qui s'est échappé du groupe il y a quelques années partage le récit de son enfance au sein de Lev Tahor jusqu'à sa fuite et ses tentatives ultérieures pour récupérer sa femme et son fils restés là-bas.

Yisrael est aujourd'hui âgé de vingt-deux ans. Ses parents ont rejoint Lev Tahor alors qu'il était tout jeune enfant. Le récit qu'il livre décrit une atmosphère empreinte de violence, les enfants étant régulièrement abusés verbalement, physiquement mais aussi sexuellement. Un groupe de soutien basé aux Etats-Unis, Lev Tahor Survivors, a confirmé que certains de ses membres avaient subi des attouchements sexuels durant leur enfance.

D'après le témoignage d'Yisrael, les enfants étaient systématiquement séparés de leurs parents biologiques et placés dans une nouvelle « famille ». Aucun d'entre eux n'était scolarisé. Même la lec-

ture de la Torah ou du Talmud leur était proscrite. Les seules lectures permises étaient celles des écrits produits par Helbrans, le fondateur du groupe, que les enfants devaient apprendre par cœur.

C'est en étant chargé d'aller dans un cyber-café en ville pour imprimer des documents qu'Yisrael a pu organiser sa fuite, avec la complicité de sa famille vivant en Israël, qu'il contactait chaque fois qu'il pouvait avoir accès à un ordinateur.

Sa connaissance du fonctionnement du groupe lui a permis de participer à l'organisation du raid sur le camp de Lev Tahor mené en septembre dernier au Guatemala. Le lancement du raid avait

été autorisé par un tribunal administratif après examen de preuves d'activité criminelle. Parmi les preuves, un ordre édicté par un des dirigeants du groupe ordonnait les mères à tuer leur enfant à l'aide d'un poison si jamais les services sociaux devaient venir les leur retirer. C'est la raison pour laquelle lors du raid, les enfants ont été immédiatement séparés des adultes. Parmi ces enfants, le jeune fils d'Yisrael. Tous deux sont aujourd'hui réunis et vivent à Tel Aviv. La femme d'Yisrael, mère du petit garçon, vit toujours au sein du groupe, qu'elle a refusé de quitter. ■

(Source : [bbc.com](https://www.bbc.com), 03.02.2022)

Mormons

Fraude chez les mormons ■ Etats-Unis

■ L'organisation mormone est accusée de ne pas avoir déclaré l'intégralité de ses fonds. Elle devra verser une amende de 5 millions de dollars.

Grâce aux membres qui doivent verser 10% de leurs revenus le groupe toucherait 7 milliards de dollars chaque année. Depuis les années 1960, l'Eglise a créé un empire financier important basé sur un fonds d'investissement qui pourrait atteindre les 100 milliards de dollars. Sur les 7 milliards collectés chaque année 1 milliard va vers le fonds Ensign, géré par la société Ensign Peak Advisors. Selon une enquête menée par la Securities and Exchange Commission (SEC) en charge de

la régulation des placements, Ensign Peak Advisors aurait oublié de déclarer l'intégralité de ses fonds. Pour Gurbir Grewal, l'un des responsables de la SEC, le groupe « s'est donné beaucoup de mal pour éviter de divulguer les investissements de l'Eglise ». De son côté l'Eglise mormone a nié avoir commis des infractions fiscales et afin d'éviter des poursuites judiciaires elle a préféré régler l'amende de 5 millions de dollars à la SEC.

Cette somme ne représente que

peu d'argent compte tenu de la richesse du groupe. En 2019, un ex-adepte et ex-directeur d'Ensign Peak a déposé plainte contre le groupe. Pour lui les mormons ont amassé une somme d'argent colossale notamment via Ensign Peak grâce à des contributions caritatives et l'argent n'a jamais servi à des œuvres caritatives. Le président de l'époque avait alors déclaré que le fond serait utilisé lors de la seconde venue du Christ. ■

(Source : Vanity Fair, 22.02.2023)

A voir

■ Dans une vidéo de *Brut* diffusée sur le site de *France Info*, des ex-adeptes mormons racontent leur vie au sein de l'organisation et pourquoi ils ont choisi de quitter le groupe. ■

Visionner la vidéo : https://www.francetvinfo.fr/societe/religion/video-ces-anciens-mormons-racontent-a-quoi-ressemble-l-eglise-mormone_4951605.html

(Source : France Info, 09.02.2023)

Scientologie

David Miscavige retrouvé ■ Etats-Unis

■ Recherché par la justice américaine depuis des mois, le leader de la Scientologie, David Miscavige, a finalement été retrouvé. Il est poursuivi pour traite d'être humain.

Le procès a été intenté par trois anciens membres du groupe qui l'accusent de les avoir obligés à travailler pour le groupe quand ils étaient enfants, puis plus tard avec peu ou pas de salaire. David Miscavige est maintenant officiel-

lement poursuivi car la loi de Floride exige que les accusés soient personnellement avertis officiellement qu'une décision de justice a été rendue à leur encontre.

Il dispose d'un délai de 21 jours pour répondre à cette plainte. De

leur côté, les avocats des parties civiles espèrent que l'étape de la signification du procès à David Miscavige constitue un pas de plus vers la justice. ■

(Source : Elle, 20.02.2023)

Le procès de l'Institut Aubert de nouveau repoussé ■ France

■ Alors que les investigations avaient débuté en 1999, le procès de l'Institut Aubert qui devait se tenir à Créteil le 8 février 2023 a une nouvelle fois été renvoyé à une date ultérieure. Il est renvoyé à un nouveau magistrat instructeur pour régularisation. Ce dernier est le onzième magistrat de cette affaire.

Pour rappel, l'Institut Aubert était une école privée de Vincennes accusée de dérives sectaires pour avoir dispensé des enseignements basés sur les principes de la Scientologie. Ces enseignements avaient conduit les parents d'élèves à porter plainte. Le procès met en cause cinq prévenus et une association émanant de la Scientologie. Le 8 février 2023, le principal mis en cause n'a pas pu venir car son âge ne lui permettait pas de se déplacer. De leur côté,

les parties civiles ne se sont pas présentées afin de manifester leur mécontentement face à la lenteur de la justice concernant cette affaire. Le 6 février 2023, l'avocat des parties civiles a demandé une enquête à l'Inspection Générale de la Justice afin d'établir les dysfonctionnements ayant entraîné ces délais déraisonnables.

En 2022, devant la Convention Européenne des Droits de l'Homme, l'Etat français avait

reconnu sa défaillance dans le dossier. ■

(Sources : Actu.fr, 08.02.2023 & 09.02.2023 & 20 minutes, 07.02.2023 & Le Figaro, 29.01.2023)

Lire sur le site de l'Unadfi :

Affaire de l'Institut Aubert : 13 ans plus tard... : <https://www.unadfi.org/actualites/groupe-et-mouvements/affaire-de-l-institut-aubert-13-ans-plus-tard/>

Mises en examen dans l'affaire de l'Institut Aubert : <https://www.unadfi.org/actualites/groupe-et-mouvements/mises-en-examen-dans-l-affaire-de-l-institut-aubert/>

Agressions sexuelles chez les Témoins de Jéhovah ■ Etats-Unis

Témoins de Jéhovah

■ Le procureur général de Pennsylvanie a annoncé que cinq Témoins de Jéhovah ont été accusés d'agressions sexuelles sur neuf enfants dans des congrégations de l'Etat. Le bureau du procureur avance que les accusés ont utilisé leurs croyances et leurs groupes pour commettre leurs abus. Quatre des cinq accusés ont été placés en détention.

Les accusés auraient rencontré les victimes lors d'assemblées jéhovistes. L'un des accusés a envoyé des photos de lui à caractère pornographique à l'une des victimes âgée de 15 ans et l'a convaincue de le toucher sexuellement dans un parc public. Une autre victime stipule que l'un des accusés l'a abusée sexuellement alors qu'elle avait entre 5 et 10 ans. Elle n'avait alors

pas pris conscience de ce qui était arrivé et il était impossible de parler à la police car cela aurait pu jeter l'opprobre sur Jéhovah.

Pour d'autres victimes les abus ont été déclarés aux responsables de leur congrégation mais il semble qu'ils n'aient pas agi.

Les accusés ont pour la plupart profité de leur position de confiance au sein du groupe pour

s'attaquer à des enfants et adolescents vulnérables.

Le Survivors Network of Those Abused by Priests (SNAP) a tenu à féliciter les victimes pour leur force et leur courage d'avoir signalé ces agressions et souhaite que justice soit faite afin de protéger les autres membres et prévenir de nouveaux abus. ■

(Source : Religion News, 07.02.2023)

Retour sur une vie au sein des Témoins de Jéhovah ■ France

■ Agé de 51 ans, Thierry a vécu de nombreuses années au sein des Témoins de Jéhovah. Trente ans après avoir quitté l'organisation il revient sur son passé.

Thierry est rentré chez les Témoins de Jéhovah après que sa grande sœur avait rencontré une collègue adepte du groupe qui l'a invitée aux réunions avant que toute la fratrie décide d'y aller. Leur mère est décédée lorsqu'ils étaient enfants et leur père faisait de longs séjours en hôpital psychiatrique. La plus grande de ses sœurs s'occupait de lui et de sa sœur. Après être entrés dans l'organisation, ils arrêtent les études car la fin du monde devant avoir bientôt lieu, il n'y a pas de raison d'en faire.

La fratrie trouve un réconfort dans le mouvement. Ils étudient les textes bibliques enseignés par le groupe. Rapidement on leur explique que leurs amis, leur famille essayeront de les détourner de la vérité car ils sont influencés par le diable. Le monde extérieur au groupe est diabolisé. Ils vont couper les ponts avec leurs proches. Leur père tentera de les raisonner

mais pour eux il était aussi « dans l'erreur ». Thierry raconte que vivre avec l'annonce d'une apocalypse imminente est rassurant car les témoins se savent être « le peuple choisi qui ira au paradis ».

Il est baptisé à l'âge de 15 ans. Il en retire une grande fierté et se renforce dans un sentiment d'appartenance. Il adhère alors entièrement aux principes du groupe, passe de nombreuses heures à faire du porte-à-porte, verse une partie de ses revenus à l'organisation, étudie pendant de longues heures les textes jéhovistes, ne fête aucun anniversaire ni Noël, ne vote pas ou encore refuse d'étudier certains ouvrages à l'école.

Pour cet ex-adepte, derrière une image bienveillante, le groupe détruit les relations humaines. Tous les adeptes se jugent. Pour lui les relations « ne sont pas sincères, tout est superficiel ». A 20 ans il ne va plus aux réunions et dé-

cide de quitter le groupe. Il est alors excommunié et du jour au lendemain ses amis et ses sœurs ne veulent plus le voir et ne le saluent plus. Il redécouvre la vie regrette de ne pas avoir pu vivre pleinement son adolescence. Il assume aussi son homosexualité qui est très mal vue chez les Témoins de Jéhovah. Il se rappelle que durant son passage au sein du groupe il a été homophobe et percevait l'homosexualité comme le diable.

Parler de son expérience permet à Thierry de donner « un sens à toutes ces souffrances ». Il lui a fallu de nombreuses années pour se sentir réellement libre mais il n'a plus aucun contact avec ses sœurs qui ont tenté à plusieurs reprises de le « ramener à Jéhovah ». Pour lui les Témoins de Jéhovah ont détruit sa famille pourtant soudée. ■

(Source : Actu.fr, 15.02.2023)

Sortir de l'organisation ■ France

■ Paul (son prénom a été modifié) a raconté dans les colonnes du *Monde* son enfance au sein des Témoins de Jéhovah, sa sortie du groupe et sa prise de conscience des années d'emprise qu'il a subies. Né de parents jéhovistes il a grandi sous l'égide des principes stricts de l'organisation.

Depuis sa naissance, il a reçu un enseignement basé sur les publications des Témoins de Jéhovah. Il s'est rendu pendant de nombreuses années aux réunions de la communauté, puis il a accom-

pagné ses parents faire du prosélytisme. Son temps libre était consacré aux réunions où les adeptes étaient fortement encouragés à n'avoir des fréquentations que dans le groupe. Il est tout de

même allé à l'école publique dans laquelle il se sentait en décalage ce qui l'empêchait de nouer de véritables amitiés. Les nombreuses interdictions inhérentes à la doctrine du groupe (pas de

>>>

>>>

fêtes de Noël, Pâques ou encore d'anniversaire) étaient aussi un frein aux interactions sociales. Les jeunes adeptes sont aussi encouragés à ne fréquenter une fille qu'en vue d'un mariage et de préférence une fille de l'organisation. Certains parents du groupe n'hésitent pas à sermonner leurs enfants lorsqu'ils acceptent un bout de gâteau d'anniversaire à l'école. Paul aborde aussi la surveillance entre les adeptes. Si un témoin de Jéhovah constate qu'un autre enfreint une règle il le dénonce auprès des anciens afin de « protéger sa spiritualité ». Paul a respecté ces règles pour ne pas décevoir ses parents puis par la suite pour Dieu car selon les Témoins de Jéhovah leurs croyances sont la seule et unique vérité sur le monde.

Son premier doute est apparu à l'âge de 24 ans alors qu'il était très investi au sein de l'organisation. Ce premier élan de réflexion apparut alors qu'il écoutait une

vidéo enregistrée par le Collège central, qui jugeait que les articles de presse ou de recherche n'étant pas en accord avec les publications du groupe étaient uniquement basés sur des mensonges. Dès lors, Paul se questionne sur ce qu'on lui a appris au sein du groupe et il commence à déconstruire les croyances, les interdits et sa vision du monde inculquée par l'organisation. Sa sortie du groupe s'est faite progressivement et non sans difficultés. Il admet par exemple qu'il a été difficile de se confronter au fait qu'il n'allait pas vivre éternellement comme cela est évoqué dans la croyance jéhoviste.

Quitter le groupe a été pour lui prendre le risque de rompre avec son cercle social et de perdre ses proches. Lorsqu'il a franchi ce cap, des anciens ont essayé de l'en dissuader. Il a alors hésité puis fait marche arrière. Cependant lors de la pandémie, son investissement dans le groupe a di-

minué avant qu'il ne décide courant 2022 de ne plus être membre des Témoins de Jéhovah. Prête à entendre cela, sa famille continue de garder un lien avec lui mais reste silencieuse face à ce choix vis-à-vis de la communauté. Il a encore aujourd'hui peur qu'un adepte le croise dans la rue et le dénonce aux anciens.

Aujourd'hui, il fait numériquement toujours partie de l'organisation mais s'est coupé de tout lien avec elle. Il a perdu de nombreux amis restés dans le groupe et tente de se créer un nouveau cercle social. Il admet avoir voulu sortir de l'emprise de la doctrine jéhoviste certains des membres de sa famille qui encourent des dangers notamment par le refus de transfusion sanguine. Toutefois il est obligé d'admettre qu'il ne peut pas les forcer et que la décision doit venir d'eux. ■

(Source : [Le Monde, 29.01.2023](#))

Mouvances

Astrologie

L'astrologie, une nouvelle spiritualité en vogue ■ Canada

■ Face à des religions monothéistes critiquées pour leurs multiples abus financiers ou sexuels, les nouvelles spiritualités ont le vent en poupe. Parmi celles-ci, l'astrologie attire de nombreux adeptes.

Les interprétations des signes du zodiaque se sont développées ces dernières années et particulièrement avec la pandémie du Covid-19. L'application d'astrologie

Co-Star rassemblait 1,9 million d'utilisateurs en 2019 avant d'en regrouper 27,5 millions en 2022. Une popularité grandissante qui traduit à la fois un retour du re-

ligieux mais aussi une recherche de spiritualité dénuée d'autorité, de règles et de restrictions. ■

(Source : ici.radio-canada, 12.02.2023)

Chamanisme

Néochamanisme : les raisons d'un succès ■ International

■ Le néochamanisme, le néopaganisme ou encore le néodruidisme connaissent actuellement un retour en force, à la fois en Occident, où un appétit croissant pour la spiritualité a favorisé leur essor, mais aussi parmi les communautés autochtones qui aspirent à faire renaître des spiritualités ancestrales.

Chez les peuples autochtones, le succès du néochamanisme s'explique par une volonté de réappropriation culturelle. Puisant dans les traditions orales et ancestrales, mais également largement dans le langage New Age, le néochamanisme actuel pourrait être accusé à la fois de globaliser et de désethniciser. L'exemple du chef de la communauté Arapyú, en Amazonie, illustre bien cette dimension : celui-ci diffuse en effet

sur Facebook énormément de contenus en lien avec l'imagerie des peuples autochtones d'Amérique du Nord, à savoir des photos de loups et d'ours, alors que ces animaux n'existent pas en Amazonie.

En Europe, ce sont le néodruidisme et le néopaganisme qui se sont développés. Ce succès s'inscrit dans le mouvement panceltique, qui cherche à restaurer une identité celtique perdue.

Toutes ces pratiques obéissent à une logique néo-libérale, tout un chacun pouvant prétendre à se former au chamanisme, généralement depuis son écran d'ordinateur, ce qui explique pourquoi elles se présentent aujourd'hui sous des formes très hétéroclites, mettant l'accent sur l'individu. ■

(Source : ladn.eu, 15.02.2023)

Mouvance catholique

Le pape lance une enquête sur l'évêque traditionaliste Dominique Rey ■ France

■ Figure notoire de l'extrême droite catholique en France, l'évêque du diocèse de Fréjus-Toulon depuis 22 ans, fait aujourd'hui l'objet d'une enquête lancée par l'autorité suprême de l'Eglise.

Dominique Rey, ancien inspecteur des impôts entré dans la communauté ultraconservatrice de l'Emmanuel avant de devenir évêque, est connu pour son soutien à « la Manif pour tous », aux camps « virilistes » Optimum ou encore aux sessions Courage, proches des thérapies de conver-

sion. Accusé d'accueillir des prêtres soupçonnés ou condamnés pour violences sexuelles, comme Thierry de Roucy, mais aussi des petites communautés accusées de dérives sectaires comme Eucharistein, Dominique Rey se retrouve sous le feu des projecteurs depuis que le pape a

envoyé deux inspecteurs enquêter sur lui. Une démission pourrait lui être imposée si les conclusions de l'investigation confirment une gouvernance problématique. ■

(Source : Libération, 13.02.2023)

Mouvance évangélique

La megachurch canadienne Meeting House, un cas emblématique ■ Canada

■ En 2021, une première accusation d'abus sexuels contre une célèbre figure de l'Eglise Meeting House a été suivie d'une cascade de révélations, prouvant qu'il ne s'agissait pas de cas isolés, mais que l'Eglise fonctionnait sur un schéma installé et récurrent qui permettait aux dirigeants successifs de commettre ce type de méfaits.

Il existe aujourd'hui 1800 « megachurches » en Amérique du Nord, dont 35 se trouvent au Canada. Fondée en 1985, Meeting House est une église d'obédience anabaptiste qui réunissait à l'origine seulement un petit groupe de personnes pour des séances d'étude de la Bible. Vingt ans plus tard, environ mille personnes se retrouvaient le dimanche dans un entrepôt aménagé. L'église misait déjà à l'époque sur le distanciel, puisque les sermons étaient diffusés en direct aux fidèles éparpillés dans les régions reculées du Canada. Au fil des années, Meeting House est devenue une des églises les plus populaires du pays, attirant

de nombreux jeunes de moins de vingt-cinq ans. En plus des sermons, de nombreuses activités leur étaient proposées : sorties au bowling, retraites le week-end, séances de cinéma, mais aussi de nombreux ateliers d'échanges sous forme de questions-réponses avec comme thèmes prépondérants les relations amoureuses et la sexualité. En se constituant l'image d'une église à l'atmosphère relâchée, à la doctrine souple et en capacité d'aborder tous les sujets sans censure, l'église a créé un cadre où les jeunes avaient la sensation de fréquenter des amis, et non des pasteurs ou des mentors. Aujourd'hui, le grand nombre

d'accusations de harcèlement et d'attouchements sexuels - certaines victimes étaient mineures à l'époque - contre plusieurs pasteurs et responsables de groupes de jeunes mettent en lumière l'existence de problèmes d'ordre structurel qui ont perduré pendant plus de vingt ans, à savoir la protection systématique des leaders. C'est un problème qui semble inhérent au fonctionnement de ces églises, qui n'appartiennent à aucune institution et dont l'image repose bien souvent toute entière sur le pasteur, fréquemment traité comme une quasi-célébrité. Il y a quelques années, c'est l'église Mars Hill qui a dû être dissoute

>>>

après que le pasteur Mark Driscoll a été reconnu coupable de violences d'ordre spirituel, de plagiat et de détournement de fonds. Plus récemment, la megachurch Hillsong a traversé une crise après la démission de son fondateur et dirigeant

Brian Houston. Des plaintes pour comportements déplacés avaient été déposées contre lui. La série documentaire « Hillsong: a megachurch exposed » sortie au début de l'année 2022 contenait des témoignages d'adeptes ou de critiques qui

dévoilaient la façon dont étaient systématiquement dissimulés les faits d'agressions sexuelles et d'abus spirituels de la part de certains de ses dirigeants..■

(Source : The Walrus, 01.02.2023)



Une ancienne directrice d'école juive ultra-orthodoxe jugée pour agressions sexuelles ■ Australie

■ Inculpée pour 29 infractions, dont un viol, commises dont un viol entre 2003 et 2007, lorsqu'elle dirigeait la Adass Israel School à Melbourne, Malka L. explique qu'elle voulait préparer les étudiantes à « devenir des épouses ».

Au tribunal, la femme de 56 ans a plaidé non coupable et nié « toute

conduite criminelle alléguée par chacune des plaignantes ». ■

(Source : lematin.ch, 08.02.2023)



Deuxième peine à perpétuité pour le gourou ■ Inde

■ Asaram Bapu, gourou indien autoproclamé a été condamné à une peine de prison à perpétuité pour le viol d'une adepte. Les agressions ont été commises dans son ashram dans lequel la victime était enfermée entre 2001 et 2006.

Le gourou est très populaire grâce à ses différents enseignements sur le yoga et la méditation. Il aurait des millions d'adeptes partout dans le monde. Il avait déjà été condamné à la prison à perpétuité en 2018 pour le viol d'une jeune fille de 16 ans.

La nouvelle victime avait porté plainte il y a dix ans. Elle avait été violée par le gourou qui prétendait l'exorciser d'esprits malé-

fiques. A la suite de cette agression il avait menacé de donner la mort à des membres de sa famille si elle parlait des faits.

La sœur cadette de la victime avait, elle, été violée par Narayan Sai, le fils d'Asaram Bapu, condamné lui aussi à la prison à perpétuité en 2019.

L'avocat du gourou a annoncé faire appel de la décision. Dans le

volet judiciaire qui vient de se dérouler, des assistants du gourou ont aussi été condamnés à une peine de vingt ans de prison. Pour le bon déroulement du procès les autorités du Gujarat avaient renforcé la sécurité afin d'éviter les violences de la part des adeptes du gourou. ■

(Sources : BBC News, 31.01.2023 & Vanity Fair, 01.02.2023)

Permissions de sortie pour un gourou ■ Inde

■ Gurmeet Ram Rahim Singh, chef de l'organisation spirituelle Dera Sacha Sauda, a bénéficié de plusieurs permissions de sortie l'année dernière, créant l'indignation de diverses organisations de défense des droits des femmes.

Le gourou avait été condamné à la perpétuité en 2019 pour l'assassinat d'un journaliste qui avait enquêté et révélé ses diverses agressions sexuelles sur des adeptes. Il avait été condamné en 2017 à 20 ans de prison pour le viol de deux des membres de son organisation.

Cependant, selon des sources indiennes, après avoir déjà bénéficié de plusieurs bons

de sorties en 2022, le gourou bénéficierait d'une libération provisoire.

Swati Maliwal, présidente de la Commission pour les femmes de Delhi, estime que cette libération est scandaleuse et s'offusque de voir un violeur en liberté. Le gourou a pu fêter son anniversaire avec ses adeptes. Il semble que les autorités soient lentes à remettre le gourou en prison

notamment du fait de son aura auprès de sa communauté et plus généralement en Inde. ■

(Source : La Nouvelle Tribune, 22.02.2023)

Lire sur le site de l'Unadfi, *Gurmeet Ram Rahin Singh reconnu coupable de meurtre* : <https://www.unadfi.org/actualites/groupes-et-mouvances/gurmeet-ram-rahin-singh-reconnu-coupable-de-meurtre/>

Propos polémiques de Baba Ramdev ■ Inde

■ Ce gourou célèbre en Inde, notamment connu pour son entreprise de remèdes ayurvédiques et sa défense des médecines alternatives a défrayé la chronique début février 2023 avec des propos islamophobes.

Lors d'un rassemblement de voyants hindous, Baba Ramdev a déclaré que les musulmans pouvaient commettre des crimes à partir du moment où ils font leurs prières. Il a également accusé les chrétiens de « laver leurs péchés avec des bougies et de conversion de masse ».

De la part d'un gourou populaire en Inde ces propos sont très dangereux et violents dans une

Inde soumise à des tensions entre les différentes religions. Ce scandale a même touché la classe politique. En effet des députés de l'AIMIM, un parti politique musulman, ont regretté l'absence d'action du gouvernement et de sanctions à la suite de ces propos. Cependant, étant un proche du Premier ministre Modi et de son parti le BJP, Baba Ramdev ne devrait pas être sanctionné ni

inquiété par les hautes sphères politiques indiennes.

Il avait déjà tenu des propos dangereux et polémiques à propos du yoga, censé guérir de l'homosexualité, et fait des remarques sur les tenues des femmes. Il avait aussi mis en avant des remèdes charlatanesques pour lutter contre le Covid. ■

(Source : RFI, 05.02.2023)

Paranormal

Un magnétiseur condamné pour abus sexuels sur une adolescente de 17 ans ■ France

■ Jean-Max Legros, âgé de 67 ans, se présente comme un guérisseur en contact avec le Tout Puissant qui aide « les enfants de Dieu à se débarrasser du mal ». Il est aujourd'hui poursuivi pour une agression sexuelle remontant à 2018.

>>>

Le pseudo-thérapeute devait aider la jeune fille, rencontrant des difficultés scolaires, par une séance de magnétisme. Celle-ci a attendu sa majorité pour porter plainte pour agression

sexuelle. Lors de son procès, le soixantenaire a rabaisé la victime et l'a accusée de mentir. Le tribunal correctionnel de Champ-Fleuri l'a finalement condamné à 2 ans de prison dont 16 mois avec

sursis ; une peine aménageable avec un bracelet électronique. Il doit aussi indemniser la victime à hauteur de 5 600 euros. ■

(Source : clicanoo.re, 16.02.2023)

Un magnétiseur sarthois condamné pour agressions sexuelles ■ France

■ Le tribunal correctionnel du Mans a condamné l'homme de 85 ans pour l'agression sexuelle de trois femmes dans le cadre de son activité professionnelle.

Condamné à 3 ans de prison ferme, Jean Latsague a été jugé pour des faits de viols commis

entre 2019 et 2021. Il avait déjà été condamné par la cour d'assises du Lot-et-Garonne en 1994 pour

viols et attentats à la pudeur sur des mineurs. ■

(Source : Ouest France, 09.02.2023)



Un guérisseur condamné ■ France

■ Ce guérisseur pratiquait la pose de ventouses et les incisions, vendait des objets prétendument bénis et récitait des versets du Coran. Le tout dans un but curatif.

Il a déclaré traiter « le mauvais œil, la sorcellerie, les djinns » et s'est défendu de s'être présenté comme médecin ou pharmacien.

Le tribunal judiciaire de Mulhouse l'a toutefois condamné à an de prison avec sursis et 5 000 euros d'amande pour exercice il-

légal des professions de médecin et de pharmacien. ■

(Source : 20 minutes, 08.02.2023)

Une profession non reconnue : psycho-somatothérapeute ■ France

■ L'ancien psychiatre Richard Meyer est le fondateur de « l'École européenne de psychothérapie socio et somato-Analytique » (EEPSSA) basée au sud de Strasbourg. L'école accueille des élèves depuis 1990 et délivre un certificat de « psycho-somatothérapeute », titre créé de toute pièce par l'ancien psychiatre. Le syndicat des psychologues s'inquiète d'une potentielle confusion pour les patients avec le titre réglementé de psychothérapeute.

Le programme 2022-2023 de l'EEPSSA propose, outre des cours de psychopathologie, des séances portant sur « les techniques de soins ancestraux », « la psychogénéalogie », « les constellations familiales », « la méditation pleine présence »

ou « l'éco-onto-synthèse ». Sur le certificat délivré aux élèves à la fin de leur formation sont inscrits les noms de Freud, Jung, Lacan... mais également celui de Meyer. Pour Nathalie Seigneur, permanente du Syndicat national des psychologues (SNP), la

situation est à prendre au sérieux : « Cela crée la possibilité que des individus en détresse croient consulter un psychologue. En réalité, elles ont face à elles des gens qui n'ont pas de diplôme reconnu en psychopathologie et ne sont pas capables de mesurer

>>>

>>>

la gravité de leurs troubles. Même si ces pratiques font certainement du bien à des personnes et que de nombreux thérapeutes ont de bonnes intentions, le métier de psychologue ne s'improvise pas, il nécessite cinq années d'études et un diplôme réglementé par la loi. »

Richard Meyer a créé la « Fédération européenne des psychothérapeutes, psychanalystes et psycho-somatothérapeutes », et envisage à l'avenir que ses élèves prêtent le serment d'Hippocrate. Autant d'éléments qui risquent

d'entretenir davantage la confusion.

A ce sujet, l'Agence régionale de santé (ARS) Grand Est estime urgent d'informer les usagers et les professionnels : « Les psychologues et psychothérapeutes sont enregistrés à l'ARS avec une vérification de leur diplôme. À la suite de cette vérification, ils obtiennent un numéro Adeli. Pour être certain de s'adresser à une personne enregistrée, le public peut demander directement le numéro Adeli au professionnel. »

Il reste que, à la fois dans les pages jaunes et sur Doctolib, la recherche d'un psychothérapeute dans le Bas-Rhin fait apparaître des noms de praticiens formés à l'école de Richard Meyer. L'ADFI Alsace compte deux signalements contre l'EEPSSA qui mentionnent « des personnes sous emprise », des « croyances enfermantes » et du « prosélytisme ». ■

(Source : rue89strasbourg.com, 06.02.2023)

Appel à témoins sur l'affaire Eric Gandon ■ France

■ La police nationale a lancé le 16 février dernier sur les réseaux sociaux un appel à témoin destiné à identifier de nouvelles victimes d'Eric Gandon. Celui-ci se trouve en détention provisoire depuis le 12 janvier 2023.

Se présentant comme naturopathe, il organisait depuis dix ans des stages de jeûne hydrique. Lors d'un stage qui se déroulait à l'été 2021, une participante a été retrouvée sans vie dans sa chambre. Une information judi-

ciaire a alors été ouverte. Au cours des investigations, l'Office central pour la répression des violences aux personnes a pu identifier quatre autres victimes. Cette enquête a aussi permis de montrer que les participants à ces stages

étaient tout à fait livrés à eux-mêmes, sans aucun encadrement ni suivi médical. ■

(Sources : francebleu.fr & leparisien.fr, 16.02.2023)

Peine confirmée pour le « psychothérapeute de la bulle » ■ France

■ Condamné en première instance à treize ans de réclusion criminelle pour viols et agressions sexuelles par personne ayant autorité, ce psychothérapeute est aujourd'hui à nouveau reconnu coupable de viols et agressions sexuelles sur une patiente.

Il recevait ses clients dans une « bulle-igloo ». Une dizaine de femmes l'ayant consulté ont témoigné de l'emprise qu'il exerçait sur elles et ont décrit ses méthodes de prédation. Ce groupe a formé un collectif dans le but de

récolter des nouvelles plaintes et relancer une procédure judiciaire. Le collectif a d'ores et déjà recueilli dix nouveaux témoignages de femmes. Quatre d'entre elles envisagent de porter plainte. Etant donné que le psychothéra-

peute avait reconnu en première instance « des relations consenties avec 210 patientes », la liste des victimes pourrait éventuellement s'allonger encore.

Ses victimes possèdent toutes

>>>

>>>

un profil similaire : éduquées, traversant une période de fragilité et orientées vers le psychothérapeute par des personnes de confiance, comme des médecins ou des psychologues. Outre l'as-

pendant exercé sur ses victimes, il semblerait que le psychothérapeute ait eu recours à l'usage de drogues pour en piéger certaines. L'avocate générale Emmanuelle Barre en est convaincue : « On a

retrouvé des traces de zolpidem chez la victime, médicament qui contient une molécule capable d'altérer la résistance physique et psychique.» ■

(Source : clicanoo.re, 09.02.2023)

Le jeûne : dérives et conséquences dramatiques ■ France

■ Dans le domaine des pratiques de soins non conventionnelles, le jeûne rencontre un succès grandissant. Toutefois, l'actualité récente a montré que « l'absence de qualification des encadrants peut conduire à des situations dramatiques », comme l'écrit la Miviludes dans son dernier rapport annuel.

Une enseignante ayant participé au stage durant lequel une femme était décédée, à l'été 2021, a rapporté que les participants, « dont la moitié avait des pathologies incurables et plus de 60 ans », devaient eux-mêmes se peser ou prendre leur tension. Dès la deuxième semaine, elle-même s'est retrouvée incapable de se lever pour la réunion matinale, temps où les participants sont censés se regrouper afin de faire un point sur leur état. « La femme décédée ne venait pas non plus, mais personne n'est

passé nous voir » explique-t-elle encore. L'enseignante partira une semaine avant la fin, avec dix kilos en moins.

Un autre témoignage, issu cette fois de la sphère religieuse, montre également le danger à effectuer un jeûne sans bénéficier d'un encadrement. Une jeune femme chrétienne pratiquante explique s'être mise à jeûner après avoir assisté à un atelier sur le jeûne animé par un prêtre, au sein d'une association catholique : « il nous a vendu le jeûne de manière

spirituelle, en disant que c'était une manière d'être en connexion avec Dieu. Les jours suivants, je ne mangeais quasiment plus, mais je me disais que c'était quelque chose de sain ». Cela a abouti à un épisode psychotique qui lui a valu d'être hospitalisée cinq semaines. Elle est finalement parvenue à sortir de ce qu'elle décrit comme une situation d'emprise à l'aide du C.A.F.F.E.S. ■

(Source : charliehebdo.fr, 12.02.2023)

Les médecines alternatives comme technique d'hameçonnage ■ Suisse

■ Une enquête fouillée et minutieuse du site d'information indépendant *Blast* offre une excursion dans « La Cité du Marketing Digital », un bâtiment de verre et d'acier situé à Lausanne, en Suisse, qui abrite une galaxie de sociétés spécialisées dans la production et l'envoi de newsletters.

Leur contenu visant principalement un public âgé consiste en des conseils de bien-être aux re-lents complotistes. Ces lettres d'informations fonctionnent comme des produits d'appels.

Elles sont rédigées par des « copywriter » de manière à inciter fortement le lecteur à se procurer le service ou le produit promu : protocoles thérapeutiques contre le cancer ou Alzheimer, huiles es-

sentielles, compléments alimentaires, formations, abonnement... Certaines contiennent également des conseils en investissement dans les cryptomonnaies. Le destinataire qui aura communi-

>>>

>>>

qué ses coordonnées bancaires pour un premier achat verra son compte débité chaque fois qu'il cliquera sur un lien. Il s'agit de la technique de paiement « one click », ou l'achat en un clic. Cela explique en partie que ces sociétés d'infolettres se soient établies Suisse. En France, cette technique de vente est illégale. Aujourd'hui, plus de deux millions de clients auraient été fidélisés aux différentes lettres diffusées par les entreprises hébergées dans la Cité

du Marketing Digital.

A la tête de ce « cartel des lettres d'information » on trouve l'entrepreneur Vincent Laarman, fondateur en 2001 de SOS Education, groupe de pression réactionnaire intervenant dans le domaine de l'éducation. Selon l'enquête de *Blast*, l'entrepreneur semblerait convoiter à présent le domaine de l'audiovisuel : la chaîne à succès *Le Juste Milieu* (une chaîne YouTube proposant

un décryptage quasi-quotidien de l'actualité, « le mensonge en moins ») est rattachée à une société dont le siège se trouve lui aussi dans le fameux immeuble de verre à Lausanne. ■

(Source : blast-info.fr, 27.01.2023)

Lire l'intégralité de l'article sur le site de Blast : <https://www.blast-info.fr/articles/2023/medecine-parallele-sur-internet-lem-pire-suisse-des-gourous-francais-UK-K2DmDmTvKpg9xdhoEYuQ>

Satanisme

Arrestation d'un membre de l'ordre des neufs angles ■ Etats-Unis

■ L'ordre des neufs angles, ou 09A, est un groupe sectaire fondé au Royaume-Uni dans les années 1960. Les actes amoraux et illégaux comme le sacrifice humain et la pédophilie y sont encouragés. Au cours des années, le groupe a établi des liens avec des cellules néo-nazies à travers le monde.

Alertés par des contenus dérangeants postés sur les réseaux sociaux – des images d'armes et des photos d'animaux morts notamment – des agents du FBI ont effectué un raid au domicile d'un homme de 22 ans, habitant le Queens à New York. Ils y ont trouvé un pistolet, des textes et des objets prouvant son affiliation à 09A, et des images à contenu pédopornographie. Coupable d'avoir contraint des mineurs à produire du contenu pédopornographique, l'homme a été inculpé

pour exploitation sexuelle d'enfants.

Nick Lowles, le fondateur de l'organisation Hope Not Hate (un groupe anti-raciste britannique) qui étudie 09A depuis des années, déclare : « 09A est une organisation très, très petite, et extrémiste. Elle n'est pas banale, même pour l'extrême-droite. [...] les dernières cinq années environ sont leur âge d'or, dans un sens. C'est une organisation qui, il y a seulement quelques années,

était extrêmement discrète, extrêmement cachée. Il était très compliqué en dehors des milieux satanistes de les croiser ». Depuis quelques années, le groupe connaît un nouvel élan grâce à Internet.

Plusieurs adeptes de 09A sont actuellement détenus en prison pour des délits allant de la possession d'images pédopornographiques au crime. ■

(Source : [vice.com](https://www.vice.com), 03.02.2023)

Théorie du complot

Des journalistes menacés par des opérations de désinformation et de haine en ligne ■ Inde

■ L'Indienne Gauri Lankesh, assassinée en 2017 suite à une campagne mensongère en ligne, était une journaliste (parmi d'autres) qui a perdu la vie après des opérations d'infox et de haine sur le web. *Le Monde* et le consortium *Forbidden Stories* ont enquêté.

>>>

>>>

Alors qu'elle s'apprêtait à publier un article sur « l'âge des fausses informations », Gauri Lankesh Patrike a été touchée par 4 tirs d'arme de poing en 2017. Dans son texte, « elle revenait sur la diffusion virale d'une rumeur lancée par les conservateurs hindous, accusant l'opposition libérale de censure ». Un an plus tôt, elle avait été victime d'une campagne de harcèlement en ligne. Des désinformateurs avaient orchestré son assassinat en manipulant une vidéo d'elle sur Youtube pour

attiser la haine à son encontre. En effet, un montage déformait ses propos de manière à la faire passer pour anti-hindou et susciter ainsi la colère de la communauté.

De la même façon, des journalistes comme la Philippine Maria Ressa qui avait dénoncé en 2016 les fermes à trolls du président Rodrigo Duterte ou bien sa consoeur finlandaise Jessikka Aro qui avait investigué sur la ferme à trolls russe de l'Internet Research Agency, ont été ciblées par de vio-

lentes campagnes de désinformation, nuisant directement à leur sécurité physique.

Le Monde et ses partenaires publieront bientôt une série de révélations sur des sociétés proposant leurs services monnayés pour ruiner ou sauver une réputation, truquer un scrutin ou manipuler l'opinion. ■

(Source : [Le Monde.fr](https://www.lemonde.fr), 14.02.2023)

ChatGPT, un nouvel outil pour créer des théories du complot ■ International

■ **L'intelligence artificielle(IA) conversationnelle peut créer du contenu sur n'importe quel sujet de manière presque instantanée. Elle dispose aussi du pouvoir de fabriquer des théories du complot.**

Des expériences ont montré que l'IA pouvait façonner presque instantanément des contenus conspirationnistes personnalisés. L'expert en désinformation Jim Warren est parvenu à lui faire dire « qu'une fusillade dans une école

était un coup monté par les médias et le gouvernement, et que les familles de victimes étaient des acteurs rémunérés ».

Les créateurs de ChatGPT et sa maison mère, l'Open AI, sont

conscients des failles de leur robot. Ils ont précisé que leurs prochaines versions de l'IA seraient mieux équipées pour lutter contre la désinformation. ■

(Source : clubic.com, 02.02.2023)

Les antivax d'hier devenus les pro-Poutine d'aujourd'hui ■ International

■ **De l'angoisse de la pandémie à la peur d'une troisième guerre mondiale, beaucoup de théories du complot sont nées dans ces contextes de panique généralisée.**

Une première théorie du complot amène bien souvent une personne vers une deuxième puis une troisième encore, jusqu'à adhérer finalement à une vision du monde conspirationniste. Ainsi, la théorie complotiste créée par QAnon « selon laquelle Vladimir Poutine aurait envahi l'Ukraine pour y détruire des laboratoires biomédi-

caux dans lesquels les Etats-Unis travailleraient à l'élaboration du prochain Covid » a créé un pont entre des réalités déconnectées. Les penseurs et fomenteurs de ces théories passent d'un thème à un autre aisément, malgré des incohérences, en espérant conserver leurs adeptes. Selon le créateur de l'Observatoire du conspi-

rationnisme, Rudy Reichstadt, certains sont de simples narcissiques mais d'autres prospèrent économiquement sur cette désinformation.

Le mouvement « anti-médias mainstream », « anti-système » et pro-Poutine s'est élargi depuis 2008, date à laquelle la Russie envahissait la Géorgie, car

>>>

>>>

« la clientèle complotiste s'est démultipliée avec le Covid ».

Les sujets touchant à la santé ou

à la guerre permettent d'autant plus de manipuler des émotions d'angoisse, de colère, de tristesse et de faire progresser la galaxie

conspirationniste. ■

(Source : La Voix du Nord, 02.02.2023)

Objets volants : du grain à moudre pour les conspirationnistes ■ International

■ **L'objet octogonal abattu en Amérique du Nord, au-dessus du lac Huron, a fait ressurgir de nombreux fantasmes complotistes. Entre rencontre avec des extraterrestres ou nouveau complot mondial, les théories conspirationnistes fleurissent.**

Bien que la Maison-Blanche ait souligné n'avoir observé aucun signe d'activité extraterrestre, les mots évasifs du général Glen Van-Herck, chef du Commandement de la défense aérospatiale pour l'Amérique du Nord, sur la nature de l'objet ont été sujets à interprétation. Pour certains, cette présence dans le ciel confirme l'existence de petits hommes verts. Pour d'autres, ces « objets » seraient des leures instrumenta-

lisés par une élite internationale dans l'objectif de former un gouvernement mondial.

Le hashtag #ProjectBlueBeam qui circule sur les réseaux sociaux avec le récit ou les images de l'évènement renvoie en fait à une vieille théorie conspirationniste issue du livre complotiste de Serge Monast paru en 1994. Selon cet auteur, la NASA et les élites prépareraient depuis longtemps cette « tribulation ». Ainsi, les

gouvernements auraient encore une fois manipulé la population avec un évènement illusoire pour finalement mieux la soumettre au « nouvel ordre mondial ». Les spécialistes du phénomène complotiste rappellent que cette théorie « reste avant tout antisémite ». ■

(Source : journaldemontreal.com, 13.02.2023)

Drogues

Quand l'ayahuasca se consomme à l'église ■ Etats-Unis

■ Aux Etats-Unis, un nombre croissant de communautés religieuses recourent à l'ayahuasca, une substance naturelle qui provoque des hallucinations

La législation fédérale considère l'ayahuasca comme une drogue. Le psychotrope bénéficie néanmoins d'une tolérance relative dans le pays, certains Etats comme le Colorado et l'Oregon l'ayant même légalisé. C'est au nom de la liberté de religion que la Cour Suprême américaine avait validé

en 2006 l'usage de l'ayahuasca à but religieux. Cette jurisprudence explique en partie pourquoi les consommateurs se regroupent aujourd'hui en « églises » pour consommer cette substance. Ce qui est compris comme « but religieux » correspond principalement à l'expérience collective de

visions pendant plusieurs heures. L'« église » la plus célèbre dans laquelle des cercles de personnes consomment le psychotrope est la Hummingbird Church de Hildale dans l'Utah. ■

(Source : rts.ch, 12.02.2023)

Mouvement anti-vaccination

Le juge s'est laissé convaincre par des contenus antivax ■ Canada

■ En 2022 un juge avait accordé à une mère toute autorité quant à la décision de vacciner ou non ses enfants contre le Covid-19, et ce sur la base de contenus antivaccin que la femme avait soumis à la cour. La cour d'appel vient de rejeter cette décision.

Les parents sont séparés et n'étaient pas d'accord au sujet de la vaccination contre le Covid-19 pour leurs plus jeunes enfants, 11 et 13 ans, qui vivent chez leur mère. Pour le père, il n'y avait aucune raison médicale qui justifiait que leurs enfants ne soient pas vaccinés. En face, la mère prétendait qu'il y avait suffisamment de doutes quant à la sûreté et l'efficacité du vaccin. Quant aux deux enfants, ils refusaient le vaccin.

Au procès, la mère avait soumis au juge des contenus postés en ligne, qui correspondaient ni plus ni moins à « ce que quelqu'un avait écrit et publié sur Internet, sans le moindre signe de fiabilité ou d'expertise. » Le juge avait considéré ces éléments comme convaincants et décrit le père comme « dogmatique, intolérant et paternaliste. »

La cour d'appel a estimé que le juge avait donné plus d'importance aux éléments soumis par la mère

qu'à ceux soumis par le père, alors que ce dernier s'informait via des articles émanant du ministère de la santé canadien et de la société canadienne de pédiatrie.

La décision de la cour d'appel n'oblige pas les enfants à être vaccinés. Elle octroie en revanche au père la responsabilité unique d'aborder le sujet de la vaccination. ■

Source : thestar.com, 06.02.2023

« Vaccination et lien social », un collectif de médiation scientifique sur les vaccins ■ France

■ Face à la défiance croissante de la population envers les institutions publiques et les professionnels de santé, le collectif créé par deux médecins ambitionne de renforcer les liens entre citoyens et experts sur le sujet de la vaccination.

Une relation plus « horizontale, humaine et pédagogique » dans le but de « réconcilier la France avec l'idée vaccinale », tel est le programme. Ecouter les gens, entendre leurs peurs, répondre

précisément à leurs questions sur les réseaux sociaux, telle est la méthode. Le collectif espère permettre aux médecins de gagner du temps sur la prévention en consultation, en répondant

au mieux aux éléments de désinformation qui circulent sur internet. ■

(Source : la revue du praticien, 10.02.2023)

Pseudo Sciences

Un élu lyonnais saisit la Miviludes par crainte de dérives sectaires au salon Primevère ■ France

■ Pour la 37^e édition du salon associatif, 479 exposants viennent présenter leurs méthodes ou produits à Eurexpo. Certains d'entre eux sont accusés de promouvoir des pseudosciences, voire du charlatanisme.

L'élu d'opposition Ludovic Hernandez a saisi la Miviludes après avoir vu que des thèmes à l'ordre du programme se rapprochaient

de disciplines connues pour leurs dérives sectaires tels l'anthroposophie, le crudivorisme, la mémoire de l'eau, la sylvothérapie ...

Sous couvert d'écologie, la ville de Lyon est accusée d'avoir manqué de vigilance. ■

(Sources : lyonmag.com, 15.02.2023)

Thérapies de conversion

Le Conseil de l'Europe alerte sur ces thérapies dangereuses encore répandues ■ Europe

■ Dunja Mijatovic, la Commissaire aux droits de l'Homme du Conseil de l'Europe, a affirmé que « 2% des personnes LGBTI ont subi de telles pratiques et 5% se sont vu proposer une conversion ».

Des électrochocs aux prises d'hormones en passant par les rites d'exorcisme, ces thérapies qui visent à « guérir » de l'homosexualité sont encore pratiquées en Europe, souvent sous couvert d'arguments médicaux ou religieux et en toute légalité dans

certaines pays. Les préjudices durables de ces méthodes comme la dépression, l'anxiété, la haine de soi ou les pensées suicidaires sont ensuite difficiles à porter en justice pour obtenir réparation. Dunja Mijatovic salue les lois votées à Malte, en Allemagne, Grèce,

Albanie et en France pour interdire ces pratiques. Elle invite les autres Etats-membres à adopter une même approche pour protéger les droits humains fondamentaux. ■

(Source : 20minutes, 17.02.2023)

Dons & Abonnements

Je soutiens l'UNADFI en faisant un don

40 € 60 € 75 € 150 € Autre :€

A la réception des dons, l'UNADFI, association reconnue d'utilité publique par décret du 30 avril 1996, vous délivre un reçu fiscal conformément aux articles 200 et 238 bis du Code général des impôts.

- **Particuliers** votre don permet une **réduction d'impôt de 66 %** dans la limite de 20 % du revenu imposable.
- **Entreprises** votre don permet une **réduction d'impôt de 60%** dans la limite de 5 % du chiffre d'affaires.

Je m'abonne à la revue Bulles de l'UNADFI

Abonnement de 1 an / 4 numéros
Abonnement de 2 ans / 8 numéros

FRANCE

25 €uros
48 €uros

ETRANGER

30 €uros
50 €uros

Souscription à un abonnement :€ Renouvellement d'abonnement :€

Je m'abonne et je soutiens la revue Bulles

Abonnement de 1 an / 4 numéros
Abonnement de 2 ans / 8 numéros

FRANCE

30 €uros
60 €uros

ÉTRANGER

35 €uros
70 €uros

Souscription à un abonnement :€ Renouvellement d'abonnement :€

NOM - Prénom :

Adresse :

E-Mail :@.....

Ci-joint le versement de la somme de : €

Date et signature :

Sommaire
du dernier numéro de
Bulles (cliquer ici)

Versements par chèque bancaire ou mandat administratif à l'ordre de l'UNADFI.
Conformément à l'article 27 de la loi du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux données vous concernant.
Seule l'UNADFI est destinataire des informations et s'engage à ne pas les transmettre.

Document à remplir et à renvoyer à : **UNADFI** - 1, rue du Tarn - 78200 Buchelay